



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 335-2023 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2023, le Conseil municipal a adopté le **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 335-2023 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**.

Ce règlement est déposé au greffe de la Municipalité situé au 80, route de la Station, à Sainte-Louise, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où, toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Louise, ce cinquième (5^e) jour d'avril 2023.

(signé) Margot Rossignol _____
Margot Rossignol,
directrice générale et greffière-trésorière